



Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine janvier 2006, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	110
Orge	112
Maïs	119
Triticale	108
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	90
Remoulage demi-blanc	98
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	135
Féverole	165
Tourteau de soja 48	213
Tourteau de colza	152
Tourteau de tournesol non décortiqué	130
Tourteau de tournesol part. décortiqué	-
Graine de colza	223
Graine de tournesol	-
Huile de soja	472
Huile de colza	614
Mélasse de canne	135
L-Lysine	1440
DL-Méthionine	2450
L-Thréonine	3950
L-Tryptophane	22500
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	315
3-Phytase	12500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'ITP

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : ITP, La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : ITP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 84

Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix de MARCHÉ	Prix d'intérêt	
		Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	110		
Orge	112	101	109
Maïs	119	108	105
Triticale	108	108	108
Manioc 67	-	84	100
Son de blé	90	82	
Remoulage 1/2 blanc	98		
Sol. Distillerie	-	89	91
Corn Gluten Feed	-	89	93
Pois	135		
Féverole blanche	165	145	145
T. Soja 48	213		
T. Colza	152		146
T. Tournesol non déc.	130	110	129
T. Tournesol part. déc.	-	132	140
Gr. Colza	223	202	128
Gr. Tournesol	-	129	69
Huile soja	472	257	99
Huile colza	614	257	99
Mélasses Canne	135	46	94
L-Lysine	1440		
DL-Méthionine	2450		
L-Thréonine	3950		
L-Tryptophane	22500	6308	7655
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	315	220	0
3-Phytase	12500		
Phosphate monocalcique	-	328	0

Commentaires

Les prix des matières premières restent particulièrement stables ce mois-ci. Ceux de la lysine et de la thréonine de synthèse semblent marquer le pas après les hausses constatées depuis plusieurs mois. La méthionine de synthèse est par contre en augmentation ; les capacités de production aux Etats-Unis ayant été affectées par l'ouragan Katrina.

Le triticale est exclu des formules pour la première fois depuis la récolte, en raison du rapprochement de sa cotation avec celle du blé : écart de 2 €/T ce mois-ci pour 3 en novembre et 5 en octobre et septembre. Il reste cependant très proche de son prix d'intérêt fixé à 107.5 €/T en croissance et 107.9 €/T en finition.

Le remoulage atteint son taux maximum d'incorporation volontairement fixé à 12 %. Il pourrait être libéré de manière plus importante, mais cela ne représente pas une source d'économie significative (en moyenne, -0.2 €/T pour un taux d'incorporation atteignant 20 %).

Le taux d'incorporation du tourteau de colza est légèrement affecté en aliments unique et croissance.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	644	683	600
Triticale			
Orge			
Tourteau de soja 48	26	61	62
Pois de printemps	73	9	146
Son de blé			47
Remoulage ½ blanc	120	120	120
Mélasses de canne			
Graine de colza			
Féverole			
Tourteau de colza	112	99	
T. Tournesol non déc.			
L-Lysine	3.5	4	2.4
DL-Méthionine	0.27	0.28	0.45
L-Thréonine	1.00	1.13	0.84
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	12.2	14.51	13.3
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.03	0.08	0.01
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3115	3122	3129
EN (kcal)	2241	2241	2268
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.49
MAT (g)	155	158	150
Lysine (g)	9.4	9.7	8.7
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.86	0.9	0.79
Phosphore total (g/kg)	4.8	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	128.4	131.6	126.3
Prix de 10MJ EN (€)	136.9	140.2	133.1

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	128.4 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	0 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Novembre	4.65
Décembre	5.58
Janvier	6.51

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :

≡ Biomin ≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation